



L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 12 | No. 07 | Juillet 2023



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉS DES SÉANCES DU CONSEIL

PISTE CYCLABLE

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

COMITÉ DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE



Marché public du Festival

Le 26 août prochain, de 13h à 17h nous organisons un marché public, dans le cadre de l'après-midi familial du festival. Vous avez une petite entreprise ou vous avez des produits à vendre?

Communiquez avec nous pour réserver votre table!

C'est GRATUIT!

418-935-7125 ou à loisirs-sthe@hotmail.com

HORAIRE POUR LES VACANCES

Point de service de la SAAQ
situé à Sainte-Marie



➤ Du 17 au 21 juillet 2023 : **Fermeture sur l'heure des repas**

Lundi

De 9 h 30 à 12 h

Fermé – 12 h à 13 h

De 13 h à 15 h 30

Mercredi

De 9 h 30 à 12 h

Fermé – 12 h à 13 h

De 13 h à 15 h 30

Vendredi

De 9 h 30 à 12 h

Fermé – 12 h à 13 h

De 13 h à 14 h 30

Mardi

De 9 h 30 à 12 h

Fermé – 12 h à 13 h

De 13 h à 15 h 30

Jeudi

De 12 h 30 à 16 h 30

Fermé – 16 h 30 à 17 h 30

De 17 h 30 à 20 h

Samedi et dimanche

Fermé

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com

Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermés

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)

Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

DÉLAIS RAPIDES

SERVICES SANS FRAIS

CONSEILS PERSONNALISÉS

TECHNIQUES EFFICACES

CRE

CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur pour votre retour en emploi

Mon Bag'Âge pour l'emploi

Avec la participation financière de:

Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445

SAINTE-MARIE 418 386-4445

crebe.qc.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 JUIN 2023

- Confirmation embauche comme employée permanente de Madame Mylène Sylvain comme responsable de la gestion des loisirs et culture et adjointe administrative au 1^{er} juin 2023
- Mandat à firme-conseil juridique pour assistance dans le cadre de demande agrandissement périmètre urbain en collaboration avec MRC
- Mandat à Stéphane Roy pour piquetage du développement Chabot pour permettre l'installation d'une ligne téléphonique après travaux
- Confirmation autorisant restriction en eau potable et interdiction feu à ciel ouvert en raison de sécheresse
- Autorisation prise en charge travaux restants relatifs aux déplacements des poteaux du contrat de réfection infrastructures
- Piste cyclable : mandat arpenteur géomètre pour implanter une halte cyclable et limite propriété et travaux en régie pour construction selon plan d'Élaine Guérin
- Renouvellement assurances avec FQM assurance
- Mandat à SPE évaluateur agréé
- Hommage à Monsieur Hector Gagné pour son 100^e anniversaire
- Dérogation mineure aux installations porcines derrière le 496 Route Ste-Thérèse de Ferme CCR
- Appui à la demande de la municipalité de St-Bernard
- Demande au MTQ de réinstaller le nom de St-Isidore à l'intersection Langevin Ste-Thérèse en provenance de Scott



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 12 JUIN 2023

- Présentation et attestation de dépôt rapport financier 2022
- Autorisation participation du maire au Congrès FQM 2023
- Autorisation achat alun granulaire pour traitement eaux usées
- Extras contrat de forage (recherche eau)

LEVÉE TEMPORAIRE DE L'AVIS DE RESTRICTION DE CONSOMMATION D'EAU

Considérant la pluie des derniers jours, la municipalité lève de façon temporaire et partielle l'avis de restriction de consommation de l'eau potable.

Il est toujours interdit d'utiliser l'eau potable pour les actions suivantes :

- Remplissage ou lavage de piscine creusée ou hors terre ;
- Arrosage de leurs terrains, parterres, pelouses, haies ;
- Remplissage de citerne pour arrosage agricole.

Pour toutes questions, communiquez avec le bureau municipal au 418 935-7125 ou par courriel à info@ste-henedine.com



PISTE CYCLABLE

Le pavage de la section de Bellechasse devrait être complété dans la semaine du 17 juillet 2023. Par la suite, la Véloroute de Dorchester sera accessible de la rue Langevin vers Bellechasse.

La section vers Scott devrait être complétée en 2024.

Le stationnement désigné pour la piste cyclable est le stationnement de l'église de Sainte-Hénédine.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au dossier Piste cyclable dans l'onglet Dossiers importants en cours sur le site web de la municipalité.



Avant qu'un moustique vous pique...



PROTÉGEZ-VOUS!

Les moustiques peuvent transmettre certaines infections lorsqu'ils nous piquent. Au Québec, les principales infections qu'ils peuvent nous transmettre sont le virus du Nil occidental (VNO) et les virus du séroroupe Californie (VSC).

Bien que dans la majorité des cas les personnes infectées ne présentent aucun symptôme, lorsque des symptômes sont présents, les plus fréquents sont des maux de tête et de la fièvre. Dans de rares cas, des symptômes neurologiques peuvent survenir, tels qu'une inflammation du cerveau (encéphalite).

Tout le monde peut être infecté par le VNO ou les VSC. Les personnes qui travaillent ou qui pratiquent des activités à l'extérieur, davantage exposées aux moustiques, ont plus de risques d'être infectées, surtout si elles y passent de longues heures.

Mesures de protection

Adoptez de simples mesures de protection personnelle pour réduire le risque d'être piqué.

- Portez des vêtements longs de couleur claire lorsque vous allez à l'extérieur, surtout durant les périodes d'activité des moustiques.
- Installez des moustiquaires en bon état sur les portes et les fenêtres de votre maison, ainsi que sur votre tente et votre abri de camping.
- À l'extérieur, couvrez de filets moustiquaires les parcs pour enfants et les poussettes.
- Utilisez un chasse-moustiques lors de vos activités extérieures. Il est recommandé d'utiliser un chasse-moustiques à base de DEET, d'icaridine, d'eucalyptus citronné ou d'huile de soja.



Cherchez à réduire le nombre de moustiques dans votre environnement, en éliminant entre autres l'eau stagnante autour de votre résidence.

Il faut également penser à se protéger contre les piqûres de moustiques quand vous voyagez, notamment dans les pays tropicaux. Dans ces cas, les moustiques peuvent transmettre des maladies telles que la malaria, le virus Zika, la dengue, le virus Chikungunya et le virus de la fièvre jaune.

Éviter les piqûres de moustiques est la meilleure façon de prévenir ces infections.

Si vous présentez des symptômes à la suite d'une piqûre de moustique, communiquez avec Info-Santé 811.

Pour plus d'information, consultez :

[Québec.ca/vno](https://quebec.ca/vno)

Santé
et Services sociaux
Québec

Votre
gouvernement

Québec

Avant qu'une tique vous pique...



Protégez-vous!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

De 1 à 3 mm



avant le repas



après le repas



taille réelle

Pour vous protéger des piqûres de tiques pendant vos activités extérieures :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

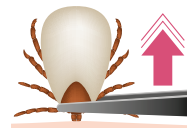
Au retour d'une activité extérieure près des herbes hautes ou dans un endroit boisé :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

Étapes à suivre pour retirer une tique de la peau :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.

2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez Info-Santé 811 ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

[Québec.ca/lyme](https://quebec.ca/lyme)

Santé
et Services sociaux
Québec



Chers parents et chers membres de la communauté,

Une autre année scolaire vient de s'achever. Tout le personnel ainsi que tous les élèves de notre école tiennent à vous remercier pour votre dévouement, votre engagement et votre grande disponibilité. Votre implication est précieuse dans le quotidien de nos élèves. Grâce à vous, ils ont la chance d'évoluer dans un environnement stimulant et enrichissant.

C'est un réel plaisir, mais surtout une richesse, de pouvoir compter sur des bénévoles à notre école. Chaque petit geste mis en commun avec les autres permettent de réaliser de formidables activités.

Mille mercis à chacun de vous,

Les élèves et le personnel de l'école

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Objet : Règlement n° 432-03-2023

AVIS PUBLIC



Avis public est par la présente donné la soussignée, Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, qu'à la session extraordinaire du 23 mars 2023, il a été adopté le règlement n° 423-03-2023 « Règlement d'emprunt numéro 423-03-2-23 décrétant une dépense de 2 800 000 \$ et un emprunt de 2 800 000 \$ relatif aux modifications de la station de traitement du lixiviat ».

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 21 juin 2023.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Donné à Sainte-Marie, le 12 juillet 2023.

Nancy Labbé, Directrice générale et greffière-trésorière

L'été

Nous vous souhaitons de bien profiter de ces beaux mois en espérant pour tous un temps d'arrêt, de vacances. Vous trouverez la vie plus belle lorsque vous apprendrez à saluer au lieu d'ignorer, à parler au lieu de crier, à sourire au lieu d'être triste et à aimer au lieu de détester. Le bonheur, on ne le trouve pas, on le fait. Le bonheur ne dépend pas de ce qui nous manque, mais de la façon dont nous nous servons de ce que nous avons. Le bonheur est l'art de faire un bouquet avec les fleurs qui sont à notre portée.

Bonnes vacances !

L'équipe d'animation locale



L'ASSOCIATION DE RINGUETTE DE SAINTE-MARIE EST À LA RECHERCHE DE NOUVELLES JOUEUSES

Viens essayer la ringuette le dimanche 27 août 2023



APPORTE TON CASQUE ET TES PATINS

Gratuit !

Le dimanche 27 août 2023, à 10 h
au Centre Caztel de Sainte-Marie
Inscription obligatoire

DEVIENS UNE VALKYRIE !

Inscription : www.ringuettestemarie.com/inscription-porte-ouverte



NOS FERMES SONT

**LA SOURCE D'ODEURS
SAISONNIÈRES.**

C'EST VRAI.



Québec

Campagne de sensibilisation
à l'importance des activités agricoles
et forestières en Nouvelle-Beauce.

Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Voici ce que vous devez prendre en note pour le mois :

Retour sur la Fête de la St-Jean-Baptiste

Nos 2 activités pour la St-Jean ont dû être modifiées due à la pluie, mais elles ont quand même eu lieu.

Premièrement le cinéma en plein air n'a pas attiré autant de gens qu'à l'habitude et a eu lieu à l'intérieur du chalet. Ce fût tout de même une belle soirée qui a permis aux enfants de se donner rendez-vous et de se voir dans une activité qui leur était majoritairement consacrée.

Deuxièmement, la Fête de la St-Jean s'est déroulée sous la pluie et à l'intérieur du chalet. On a vraiment eu une belle Pm et soirée! Le taux de participation a été très bien malgré la température. Merci à tous ceux qui sont passés fêter avec nous!

Merci à tous de participer aux activités des loisirs et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour réaliser les activités.

Festival de Sainte-Hénédine



Dimanche 27 août, Pique-nique familial

15\$ par boîte repas comprenant : 1 croissant au poulet OU 1 croissant à la viande froide, muffin, yogourt, salade de pâtes, fromage et fruits frais.

Avez-vous votre billet?

Communiquez avec Mylène Sylvain au 418-935-7125, Édith Morrisson au 418-717-3764 ou Mélanie Jacques au 418-935-3385. Pour plus d'information, voir la programmation complète.



Coupe Julien Pomerleau

Les inscriptions étaient presque complètes a moment d'écrire ces lignes. Donc si jamais vous avez manqué votre chance pour cette année, venez encourager les joueurs de votre rue les 8 et 9 septembre prochain!

Bénévoles

Pour le week-end du festival et la Coupe Julien Pomerleau, nous aurons besoin de bénévoles.

Vous êtes disponible et vous voulez nous donner un coup de main?

Communiquez avec nous! Nous aurons besoin pour le montage et le démontage des sites, les jeux gonflables et pour faire le bar. Consommations gratuite et notre éternelle reconnaissance pour tous ceux qui nous aident!

SACRÉ PARTY !

19 Août 2023, Chalet des loisirs de Sainte-Hénédine



19 août 2023, Chalet des loisirs

18 h à 20 h : hot-dogs (\$) suivi de JAM ROAD

Service de bar sur place!

15 \$/pers. à l'entrée (12 ans et - Gratuit)

SOIRÉE-BÉNÉFICE
POUR LE CLOCHER
DE L'ÉGLISE

JAM
ROAD



Festival de Sainte-Hénédine

26 et 27 août 2023

Samedi 26 août

- PM :
- Marché public
 - Jeux gonflables
 - Maquillages
 - Carré de sable
 - Maître Glacier
 - Mini-Putt



Kathou Cantine
sur place toute la
journée/soirée



Service de bar
disponible sur le site
toute la fin de semaine

Soirée : 17h : Jonathan Guiguère

20h : Cover Dose



Entrée
GRATUITE!

Dimanche 27 août

10 h Célébration de la parole Gospel au Chalet des loisirs

11 h Pique-nique familial

15 \$ par boîte
à lunch

*Commandez votre boîte à lunch avant le 18 août 2023, auprès des membres du comité des loisirs, Mélanie Jacques 418-935-3385 ou au bureau municipal 418-935-7125.

Choix 1  1 croissant au poulet, muffin, yogourt, salade de pâtes, fromage et fruits frais.

Choix 2  1 croissant à la viande froide, muffin, yogourt, salade de pâtes, fromage et fruits frais.

Pour plus de détails sur la programmation, suivez-nous sur Facebook :
Festival de Sainte-Hénédine.

COUPE JULIEN POMERLEAU



8 ET 9 SEPTEMBRE 2023



COURS LA CHANCE
D'AVOIR LE NOM
DE TA RUE GRAVÉ
SUR LA COUPE

- TOURNOI DES RUES
- MAXIMUM 12 ÉQUIPES,
MINIMUM 8 ÉQUIPES
- 10 À 11 JOUEUR(EUSE)S PAR
ÉQUIPE
- 3 À 4 PARTIES ASSURÉES
- 10 \$ PAR PARTICIPANT
- INSCRIPTION INDIVIDUELLE

INSCRIPTION



POUR TOUTES QUESTIONS
info@coupejulienpomerleau.com



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente

111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi	14h-16h & 19h-20h30
Jeudi	19h-20h30
2e samedi	9h30-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez-nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

LE CLUB DE LECTURE TD ET NOTRE TIRAGE LOCAL POUR LES JEUNES !

Le club de lecture d'été 2023 se poursuit . Ce club de lecture s'adresse aux jeunes de 13 ans et moins durant toute la période estivale. Amenez-les s'inscrire au Club de lecture à la bibliothèque cet été; ils recevront un passeport et des autocollants.

Ils seront aussi éligibles au tirage régional de 4 prix ainsi qu'à notre tirage local de 3 certificats-cadeaux chez Copie Extra.

Les jeunes peuvent compléter un coupon de participation à chacune de leurs visites à la bibliothèque.

Le tirage à la bibliothèque aura lieu le 24 août à 20h00.

Profitez des vacances d'été pour venir à la bibliothèque avec vos jeunes !

PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUE



Le service de PEB permet d'emprunter un livre ou un livre audio que nous n'avons pas à notre bibliothèque, mais qui est disponible dans une autre bibliothèque du réseau BIBLIO.

Des dépliants explicatifs sont disponibles à votre bibliothèque

Quelques Nouveautés

